



A l'attention des membres du conseil municipal

A Porte-de-Savoie, le 28 janvier 2026

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal de la commune de Porte-de-Savoie se réunira

**Mardi 3 février 2026 à 19h00**

**Mairie de Porte-de-Savoie**  
Salle du conseil municipal  
77, place de la mairie  
Les Marches  
73800 PORTE-DE-SAVOIE

Je vous remercie de votre participation à cette séance et vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

**ORDRE DU JOUR :**

- ✓ Approbation du PV de la séance du 6 janvier 2026

**DELIBERATIONS**

**FINANCES**

- ✓ Délibération 03022026D01 : Débat d'orientations budgétaires

**URBANISME**

- ✓ Délibération 03022026D02 : Délibération instaurant le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal
- ✓ Délibération 03022026D03 : Instauration de la procédure de déclaration préalable pour les travaux relatifs aux clôtures
- ✓ Délibération 03022026D04 : Instauration de la procédure de déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façade

## DOMAUNE ET PATRIMOINE

- ✓ Délibération 03022026D05 : cession de la parcelle cadastrée 118 ZP n°52 à monsieur Patrick DURET
- ✓ Délibération 03022026D06 : acquisition des parcelles cadastrées 118 section AA n°195 et 118 AK n°2 et AK n°3 n°95
- ✓ Délibération 03022026D07 : acquisitions foncières dans le cadre de la procédure d'acquisition des biens sans maître dite « acquisition de plein droit », parcelle 0020 section 118 ZN
- ✓ Délibération 03022026D08 : acquisitions foncières dans le cadre de la procédure d'acquisition des biens sans maître dite « acquisition de plein droit », parcelle 0006 section 118ZP
- ✓ Délibération 03022026D09 : acquisitions foncières dans le cadre de la procédure d'acquisition des biens sans maître dite « acquisition de plein droit », parcelle 0068 section AH
- ✓ Délibération 03022026D10 : acquisitions foncières dans le cadre de la procédure d'acquisition des biens sans maître dite « acquisition de plein droit », parcelles 0527, 0528, 0530, 1566, 1587,1612 section D
- ✓ Délibération 03022026D11 : acquisitions foncières dans le cadre de la procédure d'acquisition des biens sans maître dite « acquisition de plein droit », parcelle 0019 section 118ZA

## DIVERS

- ✓ Compte-rendu des décisions du maire prises sur le fondement de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGCT
- ✓ Questions orales

Le Maire,  
Franck VILLAND

